

La Cingolaise franco-suisse



MAIS AUSSI...

- ▶ **Bientôt une nouvelle fromagerie**
- ▶ **Le réseau de chaleur remplit déjà toutes ses promesses**
- ▶ **L'association Patrimoine de Saint-Gingolph fête ses 10 ans**

La Cingolaise franco-suisse

Ce magazine est édité chaque semestre par les communes de Saint-Gingolph (Suisse & France).

Responsables de la publication

Géraldine Pflieger
Damien Roch

Crédits photos :

Juste un clic/Justine Grandcollot

Impression

Imprimerie Mathy
Thonon-les-Bains

Distribution

1'500 exemplaires
sur papier recyclé

Dépôt légal

Décembre 2022

**RETROUVEZ
TOUTE
L'ACTUALITÉ
GINGOLAISE
SUR :**



ÉDITO

DAMIEN ROCH & GÉRALDINE PFLIEGER

Notre énergie

Une célèbre série télévisée a rendu célèbre cette phrase : « L'hiver vient » ; et avec lui, toute une problématique que nous n'avions que peu anticipée, celle de l'énergie dont nous pensions disposer à volonté. À notre époque, dans laquelle la crise énergétique chasse les résidus de crise COVID, la guerre aux portes de l'Europe a en effet accéléré la pénurie potentielle d'électricité et la hausse des prix sur le marché.

Encore une fois, afin d'éviter une situation qui pourrait s'avérer problématique tant socialement qu'économiquement, nous devons tous nous montrer solidaires pour que l'effort collectif nous permette d'éviter le pire. Cet effort, nous le devons également aux générations futures, qui hériteront de notre planète. Le risque de pénurie énergétique temporaire ne doit pas faire oublier qu'il est vital de montrer l'exemple aux générations futures en appliquant des solutions à long terme pour la sauvegarde de la terre. Ceci passe par les économies d'énergie réalisées par chacune de nos deux communes aux travers de leurs différentes actions et par des projets innovants tels que le nouveau réseau de chaleur écologique à partir de l'eau du Lac, Boucle d'O, mis en service en octobre.

En revanche, nous vous garantissons que l'énergie mise par nos deux Conseils dans la gestion de nos communes et la réalisation des projets à venir ne sera pas épargnée !

De l'optimisme !

Ces crises à répétition ne doivent toutefois pas nous empêcher de voir tout le positif qui ressort de la vie au quotidien de notre village. Le dynamisme de nos associations et sociétés locales nous permet de nous rassembler régulièrement au fil de l'année, lors des événements qui rythment notre vie de part et d'autre de la Morge, du 1er janvier au 31 décembre.

Après deux années d'interruption, nos aînés ont également pu se retrouver à l'occasion de la sortie estivale qui les a amenés déguster le chocolat et le fromage de la Gruyère, et pour le traditionnel repas de fin d'année organisé dans la salle polyvalente suisse.

Relevons également que la qualité des commerçants qui exercent leurs diverses activités à Saint-Gingolph, des deux côtés des berges de la Morge, forgent la renommée d'accueil de notre village et attire de nombreux visiteurs. Dans ce contexte, il nous paraît important que, tant les projets qui ont été mis sur pied ces dernières années, que ceux encore en cours d'élaboration, nous permettent d'améliorer la qualité de vie à Saint-Gingolph, que ce soit pour nos hôtes de passage, mais surtout pour nous tous, en tant que citoyens de nos deux communes de Saint-Gingolph. Vous verrez dans cette gazette que le travail ne manque pas, et que les équipes municipales sont motivées à le mener à bien !

Il est déjà temps pour nous de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et de vous donner rendez-vous en 2023, qui s'annonce comme une année d'espoir. Restons donc positif et profitons de chaque occasion pour vérifier qu'à Saint-Gingolph particulièrement, « le bonheur est la seule chose qui se multiplie lorsqu'on le partage » (Albert Schweizer).



SOMMAIRE

04

PROJETS
& ENVIRONNEMENT

06

REGARDS
FRANCO-SUISSES

11

VIE QUOTIDIENNE
& PRATIQUE

16

TOURISME,
ÉVÈNEMENTS &
LOISIRS

17

CÔTÉ SUISSE

18

CÔTÉ FRANCE





PROJETS

LA NOUVELLE MAIRIE A OUVERT SES PORTES AU PUBLIC

Après quelques 10 mois de travaux, la nouvelle mairie de Saint-Gingolph a accueilli les premiers usagers le jeudi 10 novembre dernier.

Avant cette date, l'ensemble du bâtiment avait été inauguré le samedi 1^{er} octobre, lors d'une sympathique soirée où la population et les élus voisins du Valais et de la Haute-Savoie avait fait le déplacement en nombre. Honorés de la présence du Préfet de la Haute-Savoie, du Sous-préfet et de notre nouvelle députée, ce fût l'occasion de se remémorer les nombreux évènements ayant eu lieu ces 40 dernières années dans notre vénérable salle des fêtes. L'occasion également de remercier les fidèles partenaires qui ont permis la réalisation de ce projet. L'apéritif fut agréablement agrémenté par les Garden People.

Cette soirée a également été l'occasion de découvrir les lieux lors de visites guidées menées par Joël Grandcollot-Bened, adjoint en charge du projet : le Passage du Jaman, le parvis Sabine Weiss, la salle du conseil municipal et les nouveaux bureaux de notre administration ont été dévoilés.

On ne décide pas de créer une nouvelle mairie sur un coup de tête, nous rappelons ici les buts et finalités de ce projet :

- disposer d'une mairie à «taille humaine», plus petite, mais plus adaptée aux besoins de l'administration ;
- réaliser des économies substantielles d'énergie, de coûts de maintenance et d'entretien ;
- valoriser l'ancienne mairie en logements, pour créer de nouvelles recettes et utiliser la totalité

d'un bâtiment qui nécessitait une sérieuse remise aux normes.

Aujourd'hui, les services de la mairie ont pleinement pris possession des nouveaux locaux, l'Espace.s Horizons Lémaniques connaît un joli succès, et la salle du conseil municipal, que nous avons souhaitée ouverte aux associations gingolaises, a déjà accueilli l'assemblée générale du ski-club et deux réunions du conseil municipal. Les échos favorables que nous recevons des administrés et des usagers nous confortent dans notre choix.



BOUCLE D'O REMPLIT DÉJÀ TOUTES SES PROMESSES

C'est le 26 septembre, avec quelques jours d'avance sur le programme initial, que les premiers abonnés de Boucle d'O ont pu chauffer leurs logements grâce à l'énergie du Léman. Imaginez l'importance de ce lancement : une petite commune de 900 habitants crée son propre réseau de chaleur écologique, grâce à une ressource inépuisable.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, seule 1 des 3 pompes à chaleur (PAC) est sollicitée, et à 50% de ses capacités. C'est dire tout le potentiel qui réside dans ce réseau. Evidemment, les PAC monteront en puissance au fur et à mesure que l'hiver arrivera.

Voici un schéma didactique simplifié, que nous avons fait réaliser par un illustrateur professionnel, habitué de ce genre d'exercice. Il est affiché dans le passage du Jaman, à proximité du local technique abritant les PAC. Ce réseau de chaleur étant le premier de ce

type à voir le jour sur la rive française du Léman, il fait déjà l'objet de toutes les attentions, et nous avons donc soigné sa présentation.

BOUCLE D'O EN CHIFFRES

2,34 millions d'euros HT d'investissement

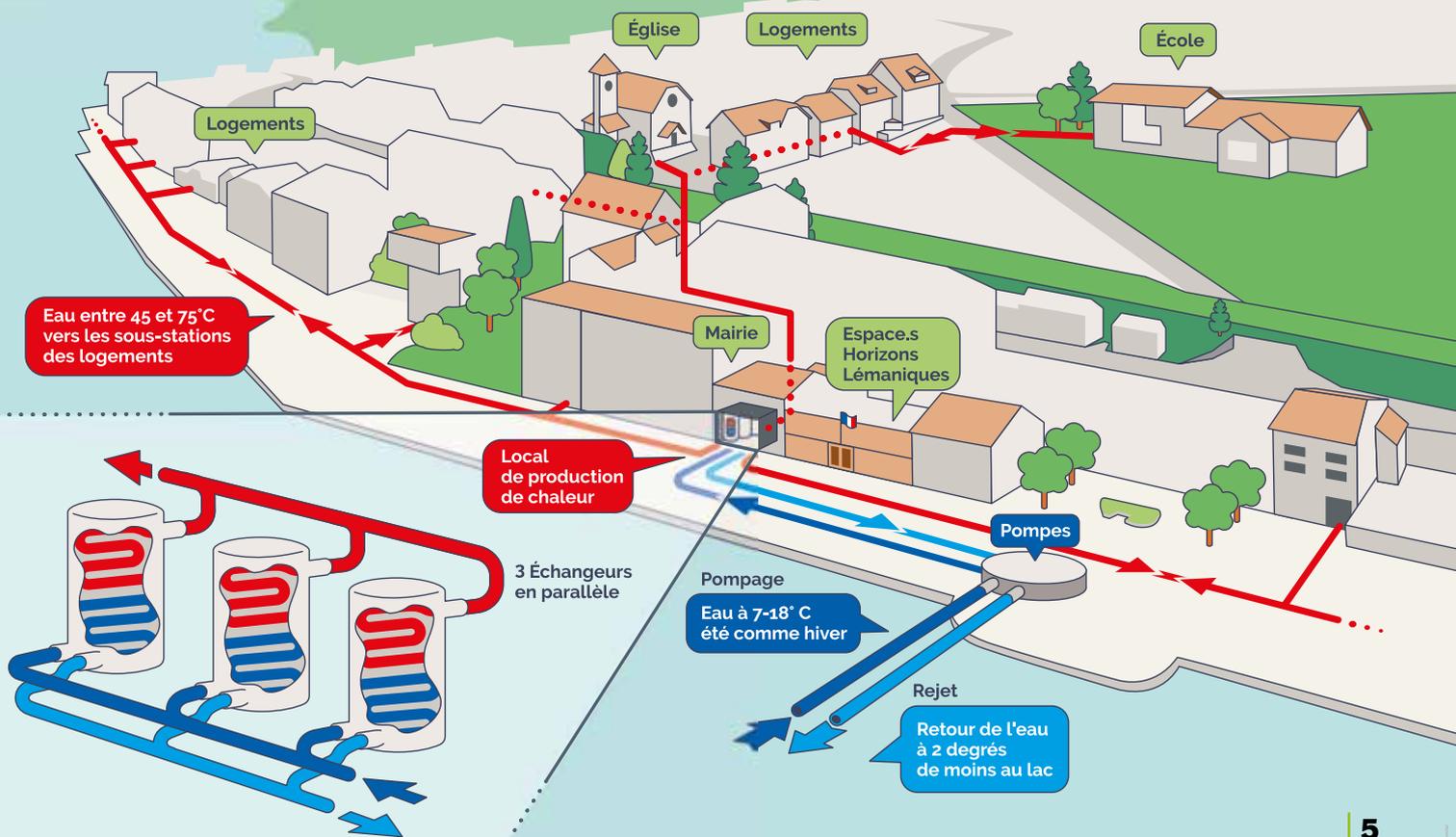
1230 mégawattheures de puissance totale

50% des logements gingolais raccordés
côté France

600 tonnes d'émissions de CO₂
économisées par année

émissions de polluants de l'air divisées par 35

Réseau de chaleur de Saint-Gingolph par captation de l'eau du lac Léman



PORTRAIT D'ASSOCIATION

PATRIMOINE DE SAINT-GINGOLPH FÊTE SES 10 ANS



À bien des égards, Saint-Gingolph est un village d'exception : par son statut de localité transfrontalière d'abord, qui contribue pour beaucoup à la richesse de sa très longue histoire, par la somptuosité de son panorama entre lac et montagnes et par l'importance et la cohérence de son patrimoine bâti, qui constitue pour l'historien un ensemble de très grand intérêt qui lui a valu d'être classé en 1979 comme site d'importance nationale par l'ISOS (Inventaire fédéral des sites bâtis de la Suisse méritant d'être protégés).

Lorsqu'on se promène dans les ruelles du vieux village, on sent bruisser autour de soi l'écho des innombrables générations qui, au fil des événements heureux ou tragiques qui ont émaillé son existence, ont patiemment constitué l'identité et l'âme gingoises. Cette lente sédimentation, à la fois spirituelle et matérielle, constitue un précieux héritage pour les

citoyennes et citoyens d'aujourd'hui, leur procurant de solides racines, gage de stabilité et de capacité à se projeter avec confiance vers l'avenir. Cette forte identité se traduit dans la vitalité de ses diverses sociétés, sportives, culturelles et musicales ainsi que de ses nombreuses manifestations festives, qui attirent loin à la ronde. Cette épopée villageoise est inscrite dans les pierres, dont la mémoire n'a de cesse de nous interpeller. L'entretien de cette âme collective, si l'on veut qu'elle reste pleinement vivante, ne saurait être le fait des seules autorités, ou d'une administration ; elle doit être la préoccupation de tous les habitants du village, dépositaires de ce trésor collectif.

Consciente de cette responsabilité, une équipe de Gingolais a décidé sous la houlette de son premier président M. Georges Fornay, de fonder une association binationale dédiée à la préservation et à la valorisation du patrimoine bâti et environnemental du village. Ainsi est née officiellement, le 17 mars 2012, l'Association « Patrimoine de Saint-Gingolph ». Sa mission, comme le précisent ses statuts, n'est pas de réaliser elle-même des projets, mais de les susciter et les documenter historiquement, d'aiguillonner les volontés, de récolter des fonds et de les accompagner jusqu'à leur aboutissement.

Depuis sa création, l'Association a déjà piloté de nombreux projets, d'ampleur et de nature diverses : la rénovation de la Maison de Rivaz – qui abrite l'Administration communale - également appelée « Bâtiment des Soeurs » (2015), la réfection du Pont du Moulin ou Pont supérieur (2015), l'installation d'une nouvelle fontaine et d'une nouvelle croix à la Croix des Dames (2016), la restauration de l'ancienne prison (2017), le pavage, l'éclairage et la sonorisation de la Chapelle de la Sainte-Famille, la pose de plaquettes descriptives sur les monuments du village (2014) et, dernière en date, l'installation dans le clocher de l'église d'un carillon de douze cloches (2019), destiné à rythmer, par un riche répertoire, les moments religieux et profanes de la vie du village.

L'intense activité de notre association lui a valu l'attribution en 2016, par l'Association Patrimoine Suisse (APS), section Valais romand, d'un « Clou rouge », qui

distingue un engagement particulièrement remarquable dans le domaine de la conservation d'un patrimoine historique.

Le Comité actuel, présidé par M. Gérard Scheurer, compte à ce jour six membres : Mme et MM. Suzy Derivaz, Bertrand Duchoud, Ferdinand Masi, Michel Galliker, Valentin Jeannerat et Henry W. Isler.

Deux nouveaux projets sont aujourd'hui à l'étude : tout d'abord l'installation aux abords du village, sur un emplacement encore à préciser, des vestiges des « fourches patibulaires » locales – c'est ainsi que l'on désignait le gibet où s'appliquaient les condamnations de haute justice – récemment retrouvées au Bouveret et consistant en deux colonnes de tuf au sommet desquelles on disposait une poutre transversale destinée aux pendaisons. D'après les sources historiques, ce lieu d'exécution était installé aux confins de Saint-Gingolph et du Bouveret. Un dossier de présentation du projet est actuellement en cours d'élaboration.

Le second objectif, d'une tout autre ampleur, concerne la rénovation de la Chapelle de la Sainte-Famille, qui nécessiterait d'importantes interventions : restauration des colonnades du porche, de l'autel, du retable et des fenêtres, travaux de peinture, de chauffage, etc. Nous n'en sommes actuellement qu'au stade des réflexions préliminaires, la priorité actuelle portant sur l'achèvement de la rénovation du Château.

La commune de Saint-Gingolph, à la fois solidement enracinée dans ses traditions et ouverte sur le monde, dispose d'un important potentiel de développement, pour autant qu'elle s'attache à préserver et à développer son patrimoine historique, qui constitue un atout essentiel de son attractivité économique et touristique. Pour poursuivre sa mission, notre association a un besoin vital du soutien de ses membres, qui sont actuellement au nombre d'une soixantaine. A l'occasion de ce dixième anniversaire, le Comité lance un appel à tous les Gingolaises et Gingolais attachés à leur village à nous rejoindre dans l'accomplissement de cette oeuvre belle et utile, pour la population d'aujourd'hui comme pour les générations futures. Dans le contexte d'incertitude générale que nous traversons, il est essentiel de renforcer les liens qui unissent notre communauté villageoise et de porter ensemble la responsabilité de notre héritage patrimonial. Parmi d'autres engagements qui font la vitalité de notre collectivité, soutenir l'Association Patrimoine de Saint-Gingolph est l'une des façons utiles d'apporter sa contribution au bien commun.

Il est possible de devenir membre de l'Association, individuellement ou collectivement, en s'affiliant au moyen du bulletin d'adhésion ci-dessous et en s'ac-



quittant d'une cotisation annuelle respectivement de 50 ou 100 francs / euros. Des communications ponctuelles et une Assemblée générale annuelle permettent à l'ensemble de nos membres d'être régulièrement informés de l'état d'avancement de nos projets.

Henry Isler, secrétaire de l'association



NAISSANCES

30 décembre 2021

Aksel Nadir André FUSTER AKDEMIR
de Semih AKDEMIR et Julia FUSTER

30 décembre 2021

Adam MERZOUGUI
de Zinn-Dine MERZOUGUI et Nadia OUKDIM

31 décembre 2021

Shayn SHANMUGARAJAH
de Sajeran SHANMUGARAJAH et Julie LE

19 janvier 2022

Nil SHEHU
de Fatos SHEHU et Shqipe ALIU

7 février 2022

Léna Angélique MAGNIN
de Paul MAGNIN et Ophélie MOREL

17 mars 2022

Eden EL ABD
de Siboued EL ABD et Harmony ROSSEILL

22 mars 2022

Rayan AVDYLAJ
de Kastrijot AVDYLAJ et Urieta ALITOSKA

15 avril 2022

Ayoub Hussein KONATE
de Moisse KONATE et Flora BEN RABAH

16 avril 2022

Jana TOUZAN
de Moulay TOUZANI et Soumaya AZNABET

25 mai 2022

Lila MAZUR
de Mathieu MAZUR et Mary-Lou AUDET

29 mai 2022

Aurélia Laurence Nathalie MEGARD
de Matthieu MEGARD et Kenny GARCIA

21 juillet 2022

Theodore Henry BON
de Joseph BON et Gabrielle THIBEAULT-ORSI

13 août 2022

Adriela MIROCI
de Valdet MIROCI et Edona MAHMUTI

3 septembre 2022

Diego OLIVEIRA GILLET
de Dylan GILLET et Beatriz CADETE OLIVEIRA

DÉCÈS

8 novembre 2021

ROCH Jérôme Michel

30 août 2022

CRAQUELIN née TABOUILLOT
Denise Marie Emilie

MARIAGES

27 novembre 2021

MERZOUGUI Zinn-Dine et
OUKDIM Nadia

26 février 2022

BELAGGOUNE Amir Kenzi et
TESNIERE Lauryne

19 mars 2022

JENTSCH Stéphane Claude Michel et
PRINCE Ludovine Juliette

4 juin 2022

DI ZAZZO Domenico et
FRAPPART Lucy Gabrielle Ghislaine Marie

25 juin 2022

MUSTAFA Elvin et
NUSSBAUMER Johanna Leslie Heidi

9 juillet 2022

RIGAUD Axel Emile Philibert et
CACHAT Elodie Jeanne

Source : état-civil de la commune de Saint-Gingolph France, du 1er novembre 2021 au 30 novembre 2022.

EN COMMUN

SORTIE DE NOS AÎNÉS : LE PLAISIR (ENFIN) RETROUVÉ



*Mercredi 21 septembre,
nos aînés prenaient la
direction de Gruyères-
Broc à la (re)découverte
de la fromagerie et de
la chocolaterie.
Belle journée conviviale
autour d'une fondue.*





EN COMMUN

UN CIMETIÈRE COMMUN, N'EN DÉPLAISE À CERTAINS

Plusieurs parmi vous ont été à la fois surpris et choqués du reportage de la radio Rhône FM affirmant que notre cimetière commun est placé «du mauvais côté de la frontière».

Au surplus de ces propos dégradants, ce sont des informations totalement erronées qui ont été relayées, sans vérification journalistique. Ces fausses informations sont données par une entreprise de pompes funèbres montheysanne, citée dans le reportage, et relèvent de polémiques basses entretenues par une entreprise aux intérêts bien compris et en total irrespect de ce qui fait l'identité de notre village. Ceci est fortement regrettable. L'objet de cet article est de rétablir la vérité.

Démarches administratives

Le passage de témoin entre opérateurs de pompes funèbres suisses et français se passent toujours bien, car il s'agit dans la très grande majorité de professionnels respectueux du village dans lequel ils travaillent et de ses coutumes.

Le laisser-passer mortuaire établi par le juge de commune suisse se fait sans aucune difficulté, et avec le respect qui sied à l'accompagnement des familles.

Les coûts

Le coût de la creuse d'une tombe côté français est, vérification faite, de 600 € (et non 3'000 comme cela a pu être présenté de façon totalement fantaisiste), il varie selon les communes en Valais mais est fréquemment de 500 CHF, ce qui est tout à fait comparable.

Les coûts de préparation de la sépulture sont généralement similaires.

Comme cela est précisé dans le reportage, nos deux communes ont conjointement entamé un travail important de rénovation et de mises aux normes de notre cimetière binational. Ce programme se déroulera sur plusieurs années : après le pavéage et la réparation des escaliers, changement des portails, réfection des murs, jardin du souvenir.

Si vous vous êtes sentis blessés par de tels propos, nous tenons à votre disposition des listes d'entreprises de pompes funèbres qui comprennent et qui respectent profondément l'esprit de solidarité de notre village, qui perdure depuis plus de 450 ans par delà la frontière.

QUEL COÛT POUR UNE SÉPULTURE ?

Sépulture avec inhumation au cimetière
3'418,99 €

Sépulture avec crémation
3'266,90 €

Source :
Pompes Funèbres Générales, tarifs novembre 2022



SERVICES

NOTRE NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT S'APPELLE ÉVA'D

À prononcer «évade», comme Évian Vallée d'Abondance Déplacements. La Communauté de communes a choisi son nouveau délégataire de déplacement pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2026. Il s'agit du groupement Transdev et SAT. La nouvelle offre de mobilité qui sera mise en œuvre par ce nouvel exploitant devrait permettre de transporter en moyenne 1,7 million de voyageurs par an pour un coût annuel du service de 6,9 millions d'euros.

La future offre de mobilité constituera une amélioration du maillage du territoire en transports en commun. Elle permettra également une véritable complémentarité entre les lignes urbaines et les lignes périurbaines du territoire Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

La ligne Saint-Gingolph-Thonon deviendra la ligne 10 et sera dotée de 7 aller-retour en semaine. Grande nouveauté, cette ligne bénéficiera également de 5 aller-retour le samedi et le dimanche, toute l'année, afin de donner à cette ligne la vocation de transport régional, maillon manquant entre le RER valaisan arrivant à Saint-Gingolph et la ville d'Evian-les-Bains, son embarcadère et sa gare du Léman-Express.

Le nouveau service ÉVA'D est complété par des transports à la demande présentés dans l'encadré ci-contre. Toutes ces nouveautés ont été mises en place dès le 12 décembre 2022.

LES DIFFÉRENTS SERVICES À LA DEMANDE

Pti'Bus

- ouvert à tous
- relie n'importe quels arrêts de bus sur le territoire de la CCPEVA
- du lundi au samedi de 9h00 à 17h30

Mobi'bus

- réservé aux personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion ou d'invalidité 80%.
- d'adresse à adresse sur le territoire de la CCPEVA
- permet également d'aller à l'hôpital de Thonon, au Centre Médical du Chablais ou place des Arts à Thonon
- du lundi au samedi de 9h00 à 17h30

RÉSERVER UN SERVICE

☎ 04 50 81 74 74 (coût d'un appel local)

🌐 www.evad.fr

Réservation possible du lundi au samedi de 7h00 à 19h00, 24h avant le trajet.

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'UAPE

Comme vous le savez sans doute, ou comme vous l'avez remarqué, la bibliothèque et l'UAPE ont fait peau neuve.

La fréquentation de l'UAPE devenant de plus en plus élevée et la capacité de l'ancienne salle ne nous permettant d'accueillir que 12 enfants (ce qui nous amenait à refuser des demandes), l'Etat du Valais nous a fortement incité d'effectuer un changement de lieu, afin d'augmenter notre capacité d'accueil à 24 enfants. Pour eux comme pour votre municipalité, il n'est pas concevable de refuser un enfant.

Ceci nous a conduit à mener une grande réflexion afin de définir la solution la plus adaptée pour accéder à cette requête. Il en est ressorti que l'idée la plus adéquate était d'intervertir la bibliothèque et l'UAPE.

C'est pourquoi nous avons procédé à quelques travaux durant l'été pour permettre au local devant accueillir l'UAPE de devenir un lieu spacieux, chaleureux, convivial et optimisé afin d'offrir à nos petits protégés un espace sécurisé de détente et de jeux. Nous accueillons également Sandrine Fai et Nicolas Mariéthoz (responsable) au sein de l'équipe éduca-

tive. Je remercie également Elodie Zysset pour son implication dans l'aménagement de l'UAPE.

La bibliothèque a pu, grâce à l'énorme travail de Christel Pachoud, Rachel Claivaz, Frédéric Pachoud et Christian Richard, efficacement épaulés par Samantha Gothuey, responsable de la bibliothèque de Collombey-Muraz et Valérie Bressoud-Guérin, coordinatrice, prendre ses quartiers dans un local plus petit mais où il fait bon se rendre pour un moment de détente lié à la lecture. Je remercie infiniment toutes les personnes qui ont permis ce grand déménagement.

Je remercie également Nadine Monnet pour toutes les années qu'elle a consacrées à la gestion de la bibliothèque et à qui je souhaite plein succès dans les nouveaux projets qu'elle a décidé d'accomplir.

Max-Alexandre Derivaz, conseiller communal

LES ATELIERS «NÉS POUR LIRE»

Venez partager un moment de lecture avec vos bébés et petits enfants, entre 6 mois et 4 ans.

En 2023, les mercredis entre 9h15 et 10h15

18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai,
21 juin, 20 septembre, 18 octobre,
15 novembre et 20 décembre.



DES ÉVOLUTIONS POSITIVES DU CÔTÉ DE LA CRÈCHE

Près de cinq années après l'ouverture de la crèche «Les Petits Salés» en 2018, la délégation de service public nous liant au gestionnaire actuel arrivera à son terme en mai prochain.

Soucieux d'apporter le meilleur service à la population de Saint-Gingolph, les élus de la Commission Générations et du Conseil Municipal ont travaillé dur pour trouver une solution beaucoup plus satisfaisante que la gestion actuelle qui ne nous convenait pas.

Plusieurs points nous sont apparus des plus importants :

- déléguer le service à un gestionnaire qui dispose d'une très bonne image et d'une expérience positive dans la gestion de micro-crèches ;
- idéalement que ce futur gestionnaire assume la responsabilité d'autres crèches dans le Chablais, afin de pouvoir bénéficier d'une mutualisation des ressources humaines à l'heure où les candidats se font rares dans ces secteurs ;
- bénéficier d'un prestataire qui accepte de reprendre à des conditions salariales favorables le personnel auquel les parents et les enfants est attaché ;
- travailler avec un partenaire fiable et humain qui soit prêt à co-investir dans les locaux et l'amélioration du service ainsi qu'à une tarification sociale la plus juste possible.

Trouver un tel partenaire n'a pas été chose aisée, et après plusieurs mois de réflexion et une mise en consultation, nous avons décidé de confier la gestion du local de la crèche à la société O P'tit Môme.

Cette société gère actuellement une trentaine de crèches en gestion directe dont six en Haute-Savoie, avec pour les plus proches des établissements à Vacheresse, Thonon ou Veigy-Foncenex. Cette société est une PME familiale dont le maître mot est de mettre l'humain au cœur de la gestion de la crèche, en partenariat étroit avec les employés, les communes hôtes et les parents. La gestion de la relation avec les familles, de l'établissement du contrat aux relations quotidiennes sera très proche et facilitée.

O P'tit Môme prendra en charge la structure dès le mois de mai 2023. Le personnel sera repris aux conditions salariales convenues avec la commune. La société va également faire quelques investissements pour faciliter le travail des employés et toujours améliorer l'accueil des enfants. Une réflexion sur les tarifs sera engagée pour la rentrée scolaire 2023.

Nous sommes enchantés de l'arrivée de ce nouveau partenaire qui jouit d'une belle réputation et qui viendra à n'en point douter redonner à notre micro-crèche une belle image de qualité qu'elle mérite.



EN BREF...

20 TERRE DE JEUX 24

VIVRE LES JEUX PARTOUT !

Il y a quelques semaines, Saint-Gingolph s'est vu décerner le label «Terre de Jeux 2024» par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. L'objectif de cette démarche est de faire vivre les jeux sur l'ensemble du territoire. Nous proposerons pour ce faire une série d'animations au fil des mois, jusqu'à la clôture des jeux.

FRANCE SERVICES À VOTRE ÉCOUTE

Chaque 3e jeudi du mois, l'équipe de France Services est à votre disposition en mairie, de 9h00 à 12h00, pour vos démarches administratives (ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, Finances publiques, Pôle emploi, Assurance Maladie, Assurance retraite, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole et la Poste). Nouveauté, vous pouvez dorénavant également vous faire accompagner pour les usages du numérique et la prise en main de vos équipements informatiques.



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC CÔTÉ FRANCE

Par soucis d'économie, et comme plus de 65% des communes françaises, le conseil municipal a décidé de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h, sauf sur les axes principaux de la RD1005 et le quai. Sur ce dernier, l'éclairage LED récemment installé dans le cadre des travaux de réaménagement, déjà hyper économique, baisse en intensité de 70% après 23h. Le temps d'adapter les armoires électriques, d'installer la signalétique adéquate aux entrées de la commune, cette mesure a pris effet le 9 décembre.



NOUVEAU DESIGN POUR LA GINGOLAISE

Comme vous l'aurez sans doute constaté, notre bulletin communal se modernise pour une meilleure lisibilité ! Nous sommes toujours preneurs d'éventuelles remarques, suggestions ou pistes d'amélioration, pour les prochaines éditions.



UN PROGRAMME POUR NOËL

Les deux communes ont décidé de mettre en avant les différents événements organisés pendant la période des fêtes, avec l'édition d'une affiche et de flyers regroupant ceux-ci. Dans les nouveautés : une boîte à lettres pour le Père Noël et le 1er championnat du monde de vin chaud !

UNE IDÉE CADEAU POUR LES FÊTES

Le dernier né de la collection littéraire gingolaise est le fruit d'une collaboration entre Gaby Chevally, ancienne gérante de l'hôtel-restaurant Le National, et Thierry Boudios, passionné d'histoire locale. Il s'intéresse aux cafés, restaurants et hôtels qui, durant les 500 dernières années, ont rythmés la vie du village. Un très bel ouvrage, avec lequel on en apprend beaucoup, et qui fera sans aucun doute plaisir aux amoureux de notre village.



À VOS BARBES, PRÊTS ?

Découvrez tout prochainement un tout nouvel espace réservé aux hommes ! *Barber Style* va prendre ses quartiers dans le village.

Vous ne pourrez pas manquer le poteau de barbier dans la rue Nationale : cette fameuse enseigne tour-nante de forme cylindrique recouvert de bandes obliques colorées de bleu, blanc et rouge. Ce logo emblématique représente le corps de métier depuis le moyen-âge.

À l'heure où je rédige ces quelques lignes, les fini-tions sont en cours et l'ouverture est imminente. À l'intérieur du local, il règne une atmosphère chalu-reuse grâce aux confortables fauteuils en cuir et au mobilier vintage. Tout les ingrédients sont réunis pour passer un bon moment de détente !

Les professionnels aguerris de *Barber Style* vous proposent en plus des coupes de cheveux, de tailler et de vous donner des conseils pour soigner votre barbe. De plus, vous trouverez un large assortiment de gels et de cire pour prolonger les soins à la mai-son.

Ludovine Prince, conseillère municipale

BIENTÔT LA FROMAGERIE !



C'est avec un réel plaisir et une certaine fierté que le 15 novembre dernier, la commune a déposé le permis de construire d'un nouveau commerce dans notre rue commerçante.

Nous avons travaillé sur ce projet avec Gabriel Buttay, directeur de l'entreprise Buttay Frères, bien connue dans le Chablais depuis des décennies. Il a repris récemment l'ensemble des Fromageries du Noyer à Evian, Thonon et Saint-Paul-en-Chablais, vient d'ou-vrir une 4^e boutique à Annemasse et se tient prêt à ouvrir sa 5^e enseigne à Saint-Gingolph d'ici à la fin 2023.

Cette nouvelle fromagerie prendra la place de la villa «Samsuffit», en face du Casino Shop. Pour des rai-sons économiques évidentes, la villa sera démolie et un nouveau bâtiment, parfaitement intégré au bâti existant, sera érigé. Une surface de vente d'environ 60m² et des locaux administratifs et de stockage pour environ 50m² constitueront ce nouvel édifice.

Avec notre dynamique supérette, le bureau de Poste et la nouvelle pharmacie qui ouvrira dans l'immeuble des Voiles du Golph, nous disposerons d'un nouvel ensemble commercial en entrée de bourg, avec 11 places «arrêt-minute» et à proximité immédiate du parking du Centre.



SAINT-GINGOLPH PROMOTION ÉVÈNEMENTS ÉVOLUE

Réunis en assemblée générale dernièrement, les membres et associations membres de Saint-Gingolph Promotion Évènements ont pu découvrir les dernières évolutions prévues sur le fonctionnement de l'association. Il est vrai que depuis quelques années, SGPE s'était vu chargée de beaucoup de missions, dont certaines devenaient énergivores en terme de temps et de moyens, tant financiers qu'humains. Après le renouvellement du comité, une nouvelle étape de la vie de l'association commence.

Mais le changement a parfois du bon, et dans le cas présent, il s'agit de s'adosser sur des compétences.

L'aspect «Promotion» est dorénavant dévolu à l'Office de tourisme intercommunal Pays d'Evian-Vallée d'Abondance. Campagnes de communication, site internet, publicités, tout sera dorénavant pris en charge par les équipes professionnelles de l'OTPEVA, parfaitement soucieuses et garantes de la spécificité de Saint-Gingolph. L'OTPEVA peut s'appuyer

sur 11 employés à temps plein et 10 saisonniers. Il va également revoir en 2023 sa stratégie de communication pour mieux refléter les spécificités du territoire. C'est déjà l'OTPEVA qui a pris en main la gestion du bureau d'information touristique cet été, avec succès, puisque nous sommes passés d'environ 200 visites chaque été à près de 1'000 entre mi-juin et fin août 2022.

L'aspect «Évènements» reste en mains gingolaises, et reprend toute son importance. Il consistait jusqu'à présent à gérer et entretenir le matériel de fête et à coordonner le programme annuel des évènements. En 2023, il s'agira de concrétiser rapidement le projet de nouveau local de stockage du matériel de fête dans les hauts du village, dans les anciennes salaisons, et de mettre en place une gestion efficace de ce patrimoine. Effectivement, le nombre croissant d'évènements dans notre village fait que ce matériel est de plus en plus utilisé et nécessite une attention particulière.

LOISIRS

NOS COURTS DE TENNIS VONT REVIVRE

Dans les années 80, avec le soutien du conseil général, 3 terrains de tennis sont construits sur les hauteurs de Saint-Gingolph. Après plusieurs concepts de gestion, soit en régie communale, soit en délégation à des partenaires privés, l'association qui en avait la charge jusqu'à présent à souhaiter rendre les clés.

Une équipe de gingolais, que nous remercions chaleureusement, est prête à s'investir pour redonner vie, par étapes, à cette infrastructure précieuse. Il s'agira dans un premier temps d'organiser un chantier participatif pour remettre à niveau les installations : accès, nettoyage, éclairage... Ensuite, il faudra permettre à quiconque le souhaite de pouvoir utiliser les terrains.

ENVIE DE PARTICIPER À LA RENAISSANCE DES TENNIS ?

Faites vous connaître dès à présent en mairie !
Nous vous contacterons dès que le nouveau club sera opérationnel et vous ferons connaître les prochaines étapes.

RÈGLEMENTS

LA DÉCHETTERIE SE RÉORGANISE



Côté suisse, la loi impose aux communes d'autofinancer certains services, dont le service de gestion des ordures. Dans cette optique, la municipalité ne peut agir que sur le prix des taxes facturées aux citoyens, ou sur les coûts de gestion de ce service.

Ainsi, dans le but de limiter les coûts d'exploitation de notre déchetterie, le Conseil communal a décidé de l'entrée en vigueur de plusieurs mesures. Tout d'abord, depuis le mois de novembre, l'accès à la déchetterie communale n'est possible qu'au moyen d'une carte nominative. Seules les personnes domiciliées sur la commune (en résidence principale ou secondaire) peuvent faire la demande d'obtention d'une carte d'accès auprès de notre administration, sur présentation d'une pièce d'identité.

De plus, durant la période hivernale, soit du 22 novembre 2022 au 4 avril 2023, la déchetterie sera fermée le mardi. Les horaires d'ouverture seront donc les suivants :

- le mercredi de 13h30 à 17h00
- le samedi de 08h00 à 11h30

Finalement, toujours dans un souci d'économie et d'application des règles existantes, nous rappelons aux utilisateurs de la déchetterie que l'ordonnance fédérale sur les mouvements de déchets (OMoD) de 2003 interdit le dépôt de pneus dans les déchetteries. Seuls les garages, concessionnaires et producteurs ont l'obligation de les récupérer. De plus, les produits tels que solvants, peintures, déchets toxiques, médicaments, doivent être acheminés dans un centre spécialisé (CRIDEC – Martigny ou Eclépens). Toutefois, les petites quantités jusqu'à 5 kg sont à déposer au point de vente.

Grâce à l'ensemble de ces mesures, nous espérons que les coûts de gestion de nos déchets pourront être limités, et surtout que les citoyens de Saint-Gingolph ne paient pas l'élimination des déchets de personnes qui n'en supporteraient pas le coût.

EN BREF...

FORFAIT DE SKI OFFERT

Portes du Soleil Suisse SA a le plaisir d'offrir la gratuité sur le domaine skiable de Champéry-Les Crosets-Champoussin-Morgins aux enfants (date de naissance 2011-2017) domiciliés à Port-Valais, Saint-Gingolph (Suisse) et Vouvry.

Il n'est pas possible de payer un supplément pour une extension sur le domaine Portes du Soleil (Suisse-France).

Le forfait est à retirer directement aux caisses des remontées mécaniques dès l'ouverture des installations. Il n'y a pas de date butoir pour l'acquisition du forfait offert. Lors de l'établissement du forfait il est nécessaire de présenter une pièce d'identité, de fournir une photo ainsi que CHF 4.- pour la carte à puce (ou carte de l'année dernière).



CONTACTER VOTRE COMMUNE

-  Place de la Croix-Blanche 1
-  +41 (0)24 482 70 22
-  info@st-gingolph.ch
-  www.st-gingolph.ch

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi	09:30-11:30	13:30-18:30
Mardi	09:30-11:30	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	09:30-11:30	Fermé
Vendredi	09:30-11:30	Fermé



INTERCOMMUNALITÉ

QUELQUES NOUVELLES DE LA CCPEVA

Depuis sa fusion avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Abondance en 2015, notre intercommunalité a beaucoup évolué ces dernières années au fil des lois et des changements de gouvernement, et s'est vu affecter de nouvelles compétences, variées mais importantes pour le quotidien des habitants. Vous avez pu le voir dans les pages précédentes avec la mise en place du nouveau réseau de transport EVA'D. Zoom sur ces compétences méconnues de la CCPEVA, mais qui affecte notre quotidien.

La GEMAPI

La GEMAPI correspond à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Elle concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations.

Face aux dégâts des inondations et à la dégradation des milieux aquatiques, principal maillon pour protéger la ressource en eau, il devenait nécessaire d'imposer la compétence à un niveau homogène, celui des communautés de communes et d'agglomération.

Le Relais Petite Enfance

La CCPEVA propose un relais petite enfance à destination des parents, des enfants et des assistants maternels.

L'objectif est d'apporter un service de proximité aux 22 communes du territoire en développant à la fois des temps d'accueil collectif et individuel auprès :

- des parents/ futurs parents pour obtenir des informations sur les modes de garde, la mise en relation avec les assistants maternels, les droits et obligations des parents employeurs, les aides financières,...
- des assistants maternels et gardes à domicile pour s'informer, échanger sur le métier et ses conditions d'exercice, se professionnaliser.
- des enfants pour participer à des animations d'éveil et de découverte proposées par le relais, s'initier à la vie en groupe.

Le Pays d'Art et d'Histoire

Le label «Ville et Pays d'Art et d'Histoire» est attribué par le ministère de la Culture aux collectivités, qui s'engagent dans l'animation et la valorisation de leur architecture et patrimoine. Le terme de patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large : patrimoines bâti, naturel, industriel, maritime, mémoire des habitants...

Le territoire de la vallée d'Abondance a obtenu le label Pays d'art et d'histoire en 2003. L'extension du label à l'ensemble des communes de la CCPEVA a été validée en août 2019.

L'animation de cette politique locale de conservation, valorisation et médiation du patrimoine est assurée par le service Pays d'art et d'histoire de la CCPEVA. Ce label sera prochainement affiché aux entrées de la commune.

RÈGLEMENTS

DU NOUVEAU POUR LE TRI



Le tri de vos emballages se simplifie ! À compter du 1^{er} janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages - sans exception - dans le bac ou le conteneur de couleur jaune.

Depuis sa création, la communauté de communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Si nos efforts ont offert jusque-là des résultats encourageants, la CCPEVA a décidé d'aller encore plus loin en simplifiant les règles de tri afin d'augmenter les performances de recyclage sur le territoire.

Pour vous, un geste de tri quotidien facilité qui deviendra, nous le souhaitons, systématique. Pour la CCPEVA, moins d'erreurs dans le bac ou le conteneur de couleur jaune, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage. En bref, une dynamique éco-vertueuse qui bénéficiera à tous. En triant plus, vous permettrez de recycler plus de matière et vous participerez, à votre échelle, à la protection de nos ressources et de l'environnement.

Concrètement, à partir du 1^{er} janvier 2023, tous vos emballages auront leur place dans votre bac ou conteneur jaune. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal, carton et tous les papiers. Ainsi, tous vos emballages en métal (même les petits), en papier, en carton, les briques alimentaires, et tous les emballages en plastique, seront à déposer dans les contenants jaunes sans exception !

Un guide du tri vous précisant les nouvelles consignes de tri sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire durant le mois de décembre. Les équipes se mobilisent sur le terrain pour vous apporter le soutien et les réponses à toutes vos questions.

RAPPEL DES RÈGLES POUR NOS AMIS À 4 PATTES

Nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble de la ViaRhôna et du quai André Chevallay.

FACILITATION DU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Pour le prochain ramassage des objets encombrants prévu au printemps, il n'y aura plus besoin de s'inscrire préalablement auprès du secrétariat de mairie. Toutefois, les règles de dépôt ne changent pas : 2m² par foyer, 60 kilos maximum pour un objet et pas de dépôt avant 18h la veille du ramassage.



CONTACTER VOTRE COMMUNE

-  3 rue de la Puyaz
-  +33 (0)4 50 76 72 28
-  mairie@st-gingolph.fr
-  www.st-gingolph.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi	09:00-12:00	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	Fermé	15:00-18:00
Vendredi	09:00-12:00	Fermé



MEILLEURS
VOEUX
POUR
2023

Les gingolaises et gingolais sont chaleureusement invités à la

soirée des voeux
le samedi 7 janvier 2023

à 19H30 à l'Espace.s Horizons Lémaniques